



GRIGNON

Les patrimoines

Édité le 20 mars 2016

ASSOCIATION PATRIMONIALE DE LA PLAINE DE VERSAILLES ET DU PLATEAU DES ALLUETS

Maison de La Plaine

33 ter rue des Petits Prés - 78810 Feucherolles

Tél. : 01 30 55 37 44

animationplainedeversailles@yahoo.fr

www.plainedeversailles





Sommaire

■	Préface (Président APPVPA).....	1
■	L'Histoire.....	2
■	Le patrimoine architectural et paysager.....	3
■	Le patrimoine naturel.....	5
■	Le patrimoine géologique : la Falunière	6
■	Le patrimoine botanique : l'Arboretum.....	7
■	L'urbanisme	8
■	Le patrimoine scientifique: la documentation et les archives	9
■	Le Musée du Vivant.....	9
■	Le Centre International de Recherche sur l'Ecologie (CIRE).....	10
■	Localisation des activités de Grignon	11
■	Grignon, référence dans la recherche agronomique mondiale	15
■	La ferme expérimentale de Grignon	15
■	La carte récapitulative des enjeux	18
■	Sources, Bibliographie,.....	19
■	Annexes	20

■ Préface

Le domaine de **Grignon** est un des plus précieux joyaux de la **Plaine de Versailles**.

Situé au sein de l'un des rares espaces agricoles subsistant à proximité de Paris, il bénéficie d'un remarquable patrimoine bâti et naturel, d'un site géologique et paléontologique unique au monde ; s'y sont développées les principales avancées techniques et scientifiques de l'agronomie française depuis la création en 1827 de la première école ; toutes les activités de la Ferme Expérimentale de Grignon sont axées sur l'innovation agricole ; le domaine permet le meilleur enseignement en salle comme sur le terrain toujours indispensables et liés.

Hier comme aujourd'hui, des recherches sur la lutte contre le réchauffement climatique y sont menées : le programme "**Grignon Energie Positive**" de la Ferme expérimentale a démarré depuis plus de dix ans ; le programme **PROLEG** (INRA) vise à augmenter les stocks de matière organique des sols et s'inscrit dans le programme **4 pour 1000** lancé lors de la **COP21** ; le suivi des amendements sur les parcelles **Dehérain** est assuré depuis 1875.



*

- "Promouvoir et protéger toutes les formes d'agriculture, les richesses paysagères, écologiques et patrimoniales existantes,
- Soutenir des pratiques d'aménagement et des modes de gestion écologique dans le souci d'un développement économique équilibré,
- Prendre en charge et soutenir des aménagements emblématiques,
- Traduire et mettre en œuvre les engagements et les actions préconisées par la charte dans les documents d'urbanisme,
- Associer les populations."

Toutes ces actions interdisciplinaires sont localisées sur Grignon.

L'enseignement et une partie de la recherche à Grignon sont appelés à rejoindre d'ici à 2019 le cluster de Saclay-Palaiseau, situé à une trentaine de kilomètres.

Le devenir du domaine dans son ensemble pose une très inquiétante question qui demande une réponse.

Nous avons rassemblé les principales données disponibles sur chacun des atouts de Grignon et de la Ferme Expérimentale, et nous avons exprimé les principales conséquences sur d'éventuels projets d'aménagement.

Faut-il rappeler que tous les élus de la Plaine et tous les intervenants sur ce lieu exceptionnel, agriculteurs et autres professionnels, habitants, se sont engagés le 18 novembre 2013 sur les cinq principes* issus de la Charte paysagère participative de la Plaine de Versailles

Patrick LOISEL, Président.



L'Histoire

Le domaine de Grignon a un passé digne d'intérêt avant même le premier manoir connu dès le XIV^e siècle. Plusieurs sites archéologiques sont repérés dans le domaine.

Après son acquisition en 1582 par Pomponne de Bellièvre, le château fut achevé aux alentours de 1636 et clos par sept kilomètres de mur maçonné.

Dès cette époque ce fut un lieu « agricole » régionalement très actif, et réputé, les bâtiments de la ferme intérieure de l'époque en témoignent, même s'ils ont été aménagés et modernisés depuis.



Ney s'y maria en grande pompe en 1802. Napoléon vint au moins deux fois y chasser. Le château, ensuite tenu par le maréchal Bessières, fut l'objet d'importantes améliorations.



Domaine privé de Charles X depuis le 24 juin 1826, celui-ci en fit don en 1827 pour y installer l'Institution

Royale Agronomique dont la mission sera "d'enseigner et de donner l'exemple de la pratique des bonnes méthodes agricoles", sous la direction d'Auguste Bella. Sur 500 ha de terres de qualité variée permettant l'expérimentation. Il s'agissait d'allier sciences, techniques et pratiques, pour faire progresser l'agriculture.



Un "Jardin anglais" avec un grand bassin (dit des Anglais) occupait l'Ouest du château. Il y avait une ferme intérieure avec bétail, vignes, jardins et champs.

Complexe, le domaine a été enrichi par près de deux siècles d'occupation par les plus grands spécialistes des techniques agricoles françaises et a accueilli les principaux acteurs dans les matières associées. Des plaques commémoratives parsèment le domaine.

Un décret de 1912 crée l'École supérieure d'enseignement agricole et ménager, annexée à l'École de Grignon. Grignon a payé un lourd tribut lors des guerres de 1870 et du XX^e siècle. Un monument aux morts de Grignon



a été inauguré en 1965 à la mémoire de tous ceux, enseignants, personnel et élèves tombés au champ d'honneur. A ses côtés se trouve celui de l'École d'Agriculture de Maison Carrée en Algérie.

Après la première Guerre mondiale, y fut créé un centre de rééducation professionnelle pour les blessés de guerre.

Pendant la seconde Guerre mondiale, Grignon fut aussi un haut-lieu de la Résistance avec un important réseau de renseignements dit "Prosper". Une jeune femme indienne venue d'Angleterre, la Princesse Noor, connue sous le nom de «Madeleine», mourut en héroïne ; sa mémoire est célébrée par une plaque, comme celles du directeur Mr Vanderwynck et différents membres et élèves de l'Institut.



Grignon et l'Institut National Agronomique fusionnent en 1971, puis l'ENSIA et l'ENGREF les rejoignent dans AgroParisTech en 2007.

Conséquences :

Respecter ce lieu estimable qui est en plus un pôle scientifique majeur. Tout dossier d'aménagement doit comporter une analyse historique approfondie. Sauvegarder les plaques commémoratives et inscriptions diverses, et aménager un endroit accessible où pourra être célébrée la mémoire du lieu.



Le patrimoine architectural et paysager

Le parc est inscrit sur la liste des monuments historiques depuis le 5 juillet 1941 sous la dénomination de « *Domaine National de Versailles - Ecole Nationale d'Agriculture de Thiverval-Grignon* ».

Le château de style Louis XIII, datant de 1630 environ, est relativement bien conservé, même si des signes de dégradation apparaissent, minimes pour un bâtiment ancien.



La halle Polonceau

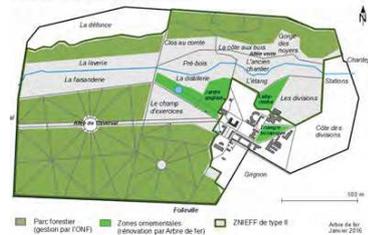


est une réalisation exceptionnelle bâtie vers 1826 sur une base de charpente en bois remarquable, rénovée en 2001 (grâce aux anciens élèves de l'Association Grignon 2000 et différents dons).



Le pavillon du Directeur

surnommé la Rutasserie en souvenir des rutabagas de la guerre, date de 1867.



Les limites de la protection MH sont celles du mur maçonné entourant depuis 1671 le parc et les parties cultivées au Nord et à l'Est du domaine. Une extension de cette protection a été apportée en 2011 sur la ferme expérimentale et sur le village.

L'inscription des 219 ha du domaine de Grignon assure une protection efficace, d'autant plus que les activités qui s'y déroulent ont une forte charge historique, scientifique, voire symbolique.



Le parc a été répertorié en 1996 en tant que "Jardin remarquable" lors du pré-inventaire national. En effet le jardin historique, le parc avec ses axes, ses alignements, le "Jardin anglais", l'arboretum notamment, présentent des motifs d'intérêt importants dans l'histoire des jardins.



Les constructions récentes comme celles du CETIOM EGER en 2003 puis BIOGER ont apporté une touche architecturale contemporaine à l'ensemble.



Conséquences:

Une étude globale de paysage se basant sur la Charte paysagère participative de la Plaine de Versailles signée le 18 novembre 2013 par tous les élus de l'APPVPA -Plaine de Versailles- sera exigée avant toute intervention sur un élément important.

L'avis des services du Ministère de la Culture et de la Communication est requis pour tout projet pouvant avoir une incidence sur la conservation des caractères du monument protégé.

Ce qui sous-entend que la restauration du château et de ses dépendances doit se faire dans le respect de l'architecture du XVII^e siècle ; le réaménagement de la halle Polonceau devra être mené dans le respect de l'architecture très originale de ce bâtiment ; les autres bâtiments anciens et récents peuvent faire l'objet de remaniement ou de remplacement après autorisation.

En particulier le très long mur de clôture maçonné devra être réparé et complété avec les techniques traditionnelles, sans surélévation ni doublement. Notamment toutes les nouvelles ouvertures, ou destructions devront recevoir les autorisations indispensables.

Les constructions à venir et les aménagements paysagers seront conçus avec un soin particulier.

La vallée constituant le fond du décor au château devra conserver l'essentiel de ses qualités paysagères et son caractère rural.

Une procédure de classement au titre des Monuments Historiques est toujours envisageable pour le château et les anciennes écuries. La halle Polonceau justifierait d'être labellisée au titre du patrimoine architectural industriel du XIX^e siècle.

L'essentiel du patrimoine de Grignon devrait être accessible continuellement au grand public comme il l'était avant la tempête de 1999.

■ Le patrimoine naturel



Les patrimoines botanique, ornithologique, entomologique, importants et bien connus. C'est un lieu de biodiversité aux écosystèmes variés, sujets d'enseignement depuis longtemps. Près de 125 espèces et variétés d'arbres et arbustes répertoriées.

Un relevé ornithologique effectué sur 7 points d'écoute depuis 10 ans a repéré en ce refuge, 54 espèces (en 2015).

Une ZNIEFF de niveau 2 (repérée par le Muséum sous le n° 78615021) couvrant 257 hectares a un intérêt général ; son utilité publique est évidente dans la région parisienne où le milieu naturel régresse.

Une ZNIEFF de niveau 1 qui concernait la Côte des Buis a perdu récemment son label, ce qui montre qu'il y a un potentiel naturel notable sur ces secteurs s'ils étaient bien gérés.



Conséquences

Toutes les données permettent de placer Grignon comme un observatoire du milieu naturel de première importance, à maintenir et conforter en liaison avec AgroParisTech. Le suivi scientifique est à poursuivre.

Certaines interventions relativement légères peuvent être engagées, par exemple :

- *Débroussailler la Côte aux Buis pour retrouver la richesse initiale de ces pelouses calcicoles dont le maintien serait naturellement assuré par les moutons de la ferme de Grignon.*
- *Aménager et entretenir les zones humides de la vallée du Gally, en liaison avec les projets de reméandrage du ru de Gally.*
- *Aménager un sentier pédagogique permettant de découvrir les principales richesses du domaine et de ses abords.*



■ Le patrimoine géologique : la Falunière et les faluns lutétiens du Parc.



La Falunière est un site géologique d'importance universelle. Sur environ 5 000 m², elle montre les couches du Lutétien moyen (env. 45 millions d'années). Elle a permis la découverte d'un matériel exceptionnel, dont entre autres, plus de 800 espèces de mollusques et 190 de foraminifères.

Elle est étudiée depuis près de deux siècles (Linné, Lamarck, Cuvier, Brongniart,...) et continue toujours de l'être.

Il s'agit en effet d'un "hotspot" de la biodiversité fossile d'intérêt paléontologique et géologique unique dans le monde. Il est connu de tous les spécialistes.

Les découvertes sont conservées au Muséum d'Histoire Naturelle, dans les plus grandes collections du monde entier, ainsi qu'à Grignon, dans le pigeonnier sous la responsabilité du club de géologues qui gère la Falunière.



Le site est visité par les scientifiques, les amateurs, les scolaires. Le front de taille est entretenu mais fragile.

Le site des faluns reconnu comme digne d'intérêt couvre 15 ha, notamment au Manège, près des anciennes galeries, à la Maugère, dans le parc, à la Côte aux Buis...

Plusieurs carrières souterraines situées dans le Parc et sur les terres de la ferme expérimentale sont répertoriées par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Conséquences :

Il s'agit d'un site d'intérêt paléontologique et géologique unique dans le monde, connu de tous les spécialistes, sa préservation et l'exploitation scientifique sont primordiales.

L'accès est à maintenir à la Falunière pour les travaux scientifiques et pour faciliter les visites pédagogiques.

La collection conservée dans le pigeonnier à l'entrée du domaine est à sauvegarder, voire à développer.

Le site est inscrit sur la liste des sites prioritaires à protéger de la SCAP (Stratégie Concertée des Aires Protégées).

Une motion du CSRPN a aussi été votée à l'unanimité en faveur de sa protection le 26 novembre 2015. (cf. annexe)*

Tous les sites des faluns de Grignon doivent être protégés conformément au décret du 28 décembre 2015 qui permet la protection efficace de ce patrimoine géologique

* CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel)



■ Le patrimoine botanique : l'Arboretum

L'Arboretum de Grignon réside au cœur du campus dans le Parc. Sa partie historique datant de 1874, située dans le triangle botanique, est actuellement étendue et renouvelée dans la zone du "Jardin anglais".

Il constitue un patrimoine scientifique, historique et esthétique de premier intérêt comme en témoigne la liste des sujets qui le composent, parmi lesquels : l'Arbre de fer (*Parrotia persica*), le Faux de Verzy (*Fagus sylvatica* 'Tortuosa') ou l'Arbre aux pagodes (*Sophora japonica* 'pendula').

L'Arboretum a été rénové après la tempête de 1999. Il est suivi et amélioré avec soin par l'association « L'Arbre de Fer ».



Cet Arboretum constitue un élément notable des collections d'arbres en Ile-de-France, en parallèle avec l'Arboretum de Chèvreloup à Rocquencourt.

D'autres patrimoines sont à signaler : Labyrinthe en buis, "Jardin anglais" (3 ha en cours de réaménagement), arbres plantés par chaque promotion à proximité du bâtiment Dehérain,...



L'inventaire des arbres du parc a permis de repérer des sujets et des formes rares (cf. annexes).



Arbre de fer – 25 février 2016

Conséquences

La conservation des collections de l'Arboretum et du "Jardin anglais" est indispensable.

La protection et la gestion de ces espaces doivent être organisées.

Il faut prévoir leur ouverture au public.

L'Office National des Forêts doit conserver la gestion des 145 ha boisés du Parc.